

Docks de Saint-Ouen

Résultats de la consultation citoyenne Éléments de cahier des charges



élaboré par des membres du Pôle Citoyen des Docks

*Valérie BERNARD, Denise BOURDIER, Cécile BOURNE-FARELL, Barisa DEBAA, Olivier DECROCK,
Adèle DUBRULLE, Isabelle de KOCHKO, François LEMAIRE, Maurice MARIGAULT, Jean-Yves MARSOUIN*

SOMMAIRE

1. Conclusions liminaires de la consultation citoyenne

- 1.1. Points de consensus
- 1.2. Points de différenciation
- 1.3. Schémas de synthèse des réponses

2. Méthode

- 2.1. Démarche
- 2.2. Equipe
- 2.3. Elaboration questionnaire
- 2.4. Diffusion questionnaire
- 2.5. Modalités dépouillement et principe de restitution

3. Eléments de cahier des charges pour l'aménagement du parc et de la partie des berges restituée aux usagers

- 3.1. Introduction
- 3.2. Pour le parc
- 3.3. Pour les berges

4. Annexes

- 1. Questionnaire vierge
- 2. Affiche
- 3. Points de collecte
- 4. Synthèse des réponses aux questions libres
- 5. Détails de la saisie des questionnaires traités
- 6. Dessins des enfants des écoles de Saint-Ouen
- 7. Photos diverses

1. Conclusions liminaires de la consultation citoyenne

La consultation citoyenne a atteint l'objectif qu'elle s'était fixée d'élargir l'audience du pôle citoyen. Le retour important donne matière à l'élaboration du cahier des charges pour l'aménagement du parc et des berges de la Seine.

**2 350 questionnaires distribués, 48 points de collecte dans Saint-Ouen,
657 questionnaires remplis et traités, soit un taux de retour de 28%
1 démarche citoyenne !**

De l'analyse des résultats ressortent des points de consensus et de différenciations.

1.1. Les points de consensus

- ◆ Le parc doit être un espace de **nature, présence de l'eau et « sans béton »**.
*Pelouse 61,8% et bassins 44,4% des réponses, ainsi que « grands arbres » et « pas de béton » cités de nombreuses fois dans les réponses libres.
« De vrais coins naturels, loin des projets sophistiqués qui fleurissent aujourd'hui. Surtout pas d'allées bétonnées, on ne doit voir dans le parc que la nature, les cailloux, terre, l'herbe, les arbres et les fleurs, à Saint-Ouen, cela n'existe pas. »*
- ◆ L'aménagement **doit intégrer les conséquences des différents usages**
*« Roller, jeux de ballons, coins tranquilles et scène de concert » cités en réponses libres.
Par opposition aux parcs plutôt centrés sur les activités paisibles et familiales ou collectives (jeux ballons inévitables) les berges doivent être orientées sur les mouvements et plutôt sur des activités individuelles ou par petits groupes.*
- ◆ La **Seine, et l'eau dans sa globalité**, doit être une composante essentielle des loisirs.
« Fontaines, bassins, entendre le bruit de l'eau ».
- ◆ Les Audoniens étaient généralement **satisfaits d'être interrogés**, de pouvoir s'exprimer sur leur cadre de vie, notamment les jeunes et les personnes âgées.
*« Nous avons besoin d'un parc très vite. Actuellement nos enfants ont seulement 3 hectares d'espace vert/hab.
Faites un concours international, cela changera et donnera une autre image de Saint-Ouen et du 93. »*

1.2. Les points de différenciations

Les résultats exprimés ne font pas apparaître d'opposition marquée aux suggestions proposées dans le questionnaire.

Cependant, les questions ouvertes font apparaître la nécessité de traiter la cohabitation entre les activités bruyantes et en mouvement et les aires de repos.

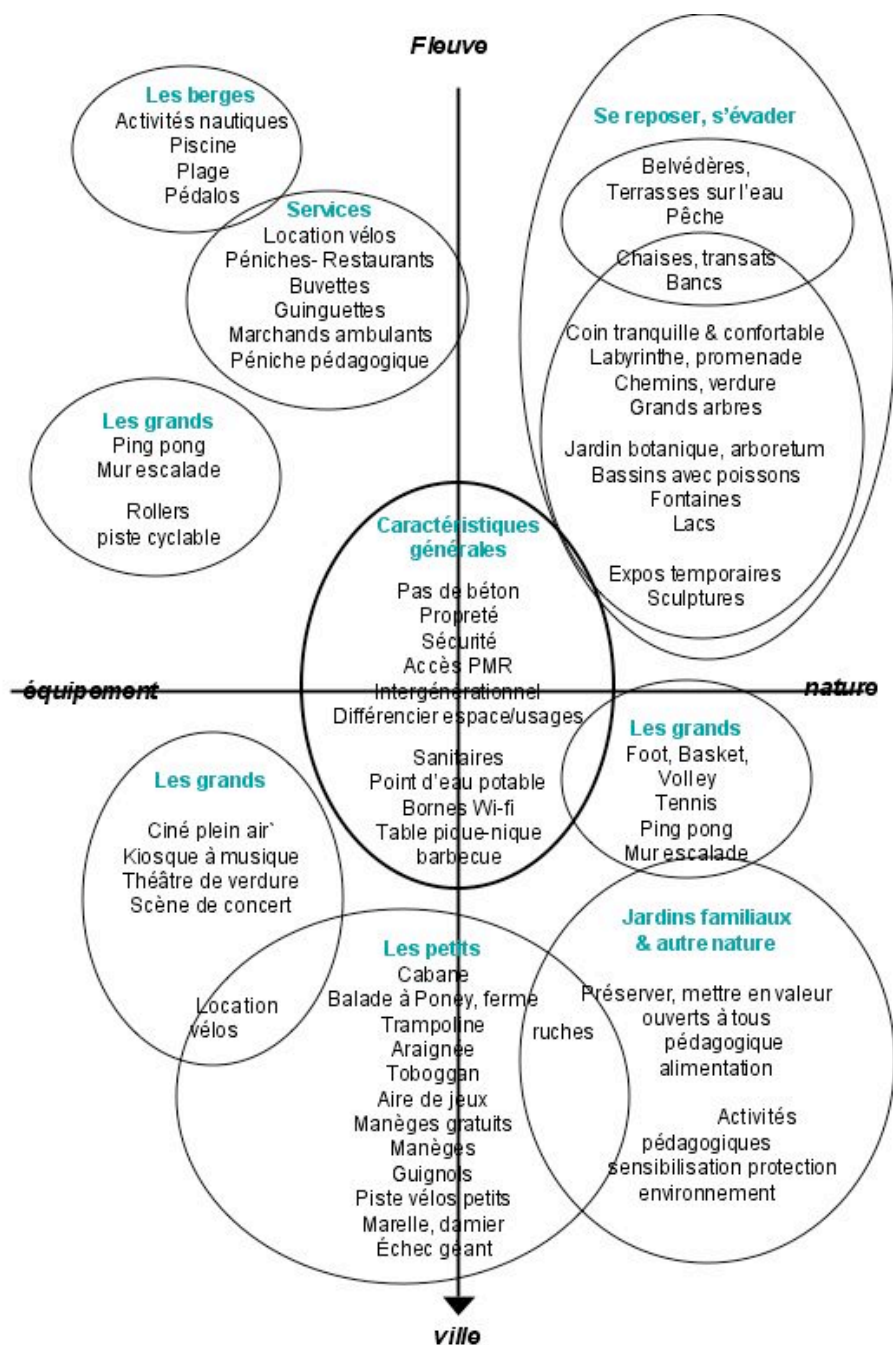
1.3. Schéma de synthèse des réponses

Deux axes d'analyses se dégagent de cette consultation citoyenne :

- nature versus équipements
- ville versus fleuve

4 usages ont été définis de par l'organisation du questionnaire, ainsi que par le type de réponses reçues :

- se reposer, se promener, s'évader,
- aménagements pour les petits,
- aménagements pour les grands,
- jardins familiaux.



Synthèse des réponses aux questions fermées

Points collectés	48
Quest retournés	657

Nb quest diffusés	2 350
NB quest retournés	657
Taux de retour	28,0%

Dans quel genre de parc aimez-vous aller ?

	pelouse	boisé	fleuri	bassins	rocailles	ordonné	sauvage	autres
nb réponses	406	285	337	292	114	105	215	84
% quest reçus	61,8%	43,4%	51,3%	44,4%	17,4%	16,0%	32,7%	12,8%

Quels aménagements pour les petits ?

	tourniquets	manèges	bacs à sable	toboggans	balançoires	autres
nb réponses	241	321	234	366	458	95
% quest reçus	36,7%	48,9%	35,6%	55,7%	69,7%	14,5%

Quelles activités pour les grands ?

	pétanque	skate-board	vélos	parcours sportifs	tennis de table	autres
nb réponses	218	190	392	364	267	144
% quest reçus	33,2%	28,9%	59,7%	55,4%	40,6%	21,9%

Pour se reposer, se promener, s'évader ?

	pelouse	bancs	chemins	itinéraires fléchés	autres
nb réponses	401	461	342	202	68
% quest reçus	61,0%	70,2%	52,1%	30,7%	10,4%

Pour manger, écouter ?

	buvette	aires de pique-nique	marchands itinérants	scènes de concert	autres
nb réponses	294	447	172	292	60
% quest reçus	44,7%	68,0%	26,2%	44,4%	9,1%

	Jardins familiaux
nb réponses	333
% quest reçus	50,7%

	autres remarques
	130
	19,8%

Que voulez-vous pour les berges de Seine ?

	promenade	parcours sportifs	verdure	piste cyclable	autres
nb réponses	427	272	293	377	110
% quest reçus	65,0%	41,4%	44,6%	57,4%	16,7%

Autres renseignements

	quartier	Nom	prénom	adresse	Tél	Mail
nb réponses	208	106	81	101	15	10
% quest reçus	31,7%	16,1%	12,3%	15,4%	2,3%	1,5%

2. Méthode

2.1. Démarche

Le principe de la consultation citoyenne initiée par un groupe d'audoniens au sein du Pôle citoyen piloté par la Maison des Projets, a été arrêtée lors de la réunion 15 juin 2007.

Afin de s'inscrire dans le calendrier des réflexions en cours sur les aménagements du parc et des berges, il a été convenu de procéder à la restitution des résultats auprès de Madame Le Maire, puis vers la population en général en décembre 2007.

Dès lors, la consultation a été ouverte entre le 15 septembre et la mi-novembre 2007.

2.2. Equipe

La consultation a été mise en œuvre par 10 membres volontaires du Pôle citoyen, issus de différents quartiers de Saint-Ouen, qui ont chacun contribué à une ou plusieurs des étapes : conception, diffusion, dépouillement, restitution.

2.3. Elaboration du questionnaire

Les principales contraintes prises en compte dans la conception, puis l'élaboration du questionnaire ont été :

- Le questionnaire aborde les thèmes développés ensemble, dans le cadre du pôle citoyen
à savoir, l'aménagement intérieur du parc et de la partie des berges correspondantes.
- Afin que la diversité des opinions soit représentée, le souci d'un nombre important de réponses, a orienté le choix vers un questionnaire, plutôt que d'autres modalités de consultation plus lourdes.
- La nécessité d'un questionnaire court, qui puisse être traité rapidement par les personnes intéressées.
- L'exigence d'un dépouillement rapide selon des grilles d'analyse simples, qui permettent notamment la production de certains éléments statistiques.
- La possibilité pour les personnes répondant au questionnaire de donner des avis en-dehors du cadre défini par les questions.

De ces considérations ont résulté le choix d'un questionnaire très concis, avec 6 questions à options multiples, chacune comportant la possibilité d'une réponse libre, auxquelles s'ajoutait une question entièrement ouverte.

Le questionnaire vierge est joint en annexe 1.

2.4. Diffusion du questionnaire

La plus grande partie des questionnaires a été déposée dans différents lieux de la ville – commerces, centres médicaux, établissements scolaires, lieux associatifs, etc. – avec des boîtes permettant de les recueillir.

La liste des lieux et la répartition des réponses figurent en annexe 2, l’affiche d’informations en annexe 3.

D’autres questionnaires ont été remis par contact direct aux habitants – manifestations publiques, marchés, rencontres ponctuelles.

Nous avons distribué 2 350 questionnaires dont 657 ont été restitués dans les temps, 20 ont été reçus hors délais et n’ont donc pas été traités.

2.5. Modalité du dépouillement et principe de restitution

Un numéro a été attribué à chaque boîte aux lettres. Les questionnaires portent le numéro de la boîte dont ils sont issus avec la quantité de questionnaires contenus.

La liste des lieux de dépôt des boîtes est fournie en annexe 3, points de collecte. Les questionnaires ont tous été mis dans des classeurs, permettant leur lecture recto verso.

Une page de garde sur le classeur détaille les lieux de collecte de manière à ce que la consultation des questionnaires soit simple.

Dans une première étape, les résultats bruts des questionnaires ont été saisis dans une feuille Excel spécialement conçue suite à une réunion préparatoire collective.

La saisie des réponses, ainsi que les réponses libres et souhaits/suggestions des Audoniens se trouvent dans des tableaux en annexes 4 et 5. L’analyse des réponses libres a été menée par recherche de mots clés, expressions caractéristiques, susceptibles d’enrichir la compréhension des réponses, sous forme de « verbatim ».

Les propositions qui résultent de cette réflexion collective sont présentées dans la dernière partie de ce rapport au chapitre 3 : « *Cahier des charges pour l’aménagement du parc et de la partie des berges restituée aux usagers.* »

3. Eléments de cahier des charges pour l'aménagement du parc et de la partie des berges restituées aux usagers

3.1. Introduction

Ce cahier des charges découle de l'analyse des réponses à la consultation citoyenne : 657 questionnaires reçus (taux de retour de 28%).

Le schéma directeur des Docks n'est pas à ce jour rendu public : répartition des activités de loisirs, portuaires, commerciales, industrielles, logements, tertiaires, etc.

Les réponses recueillies lors de la consultation citoyenne permettront d'établir les proximités et les surfaces à consacrer aux activités de loisirs. 4 usages ont été définis par le type de réponses des citoyens :

- se reposer, se promener, s'évader,
- loisirs pour les petits,
- loisirs pour les grands,
- jardins familiaux.

Berges

Les contraintes techniques (notamment avenir RD1), les possibilités d'utilisation de l'espace sur la berge et sur l'eau (voies navigables, etc.) sont méconnues des citoyens, ainsi que la volonté politique (aménageur SODEDAT 93 nommé en septembre 2007) pour cette partie des Docks et des études déjà engagées.

Parc

Les personnes consultées ont répondu aux questions sans contraintes de répartition des espaces de loisirs.

Il en résulte des souhaits traduisant la diversité et permettant l'élaboration d'un cahier des charges exploitable par l'aménageur ainsi que dans l'éventualité d'ouvrir des concours d'architectes et de paysagistes.

3.2. Le parc

Esprit général

Prendre en compte les différenciations des usages

Les Audoniens souhaitent un espace de nature qui soit aussi un espace de loisirs. Ainsi, un projet respectant les attentes de la population, devra rechercher une *différenciation sans ségrégation* des espaces, des usages – ou a fortiori des personnes (ex : jeunes versus moins jeunes).

Il s'agira notamment d'intégrer dans un schéma d'ensemble – sans que cela nuise à la prépondérance de la nature – des équipements très divers, et largement cités dans les réponses libres de la consultation, comme le mobilier de repos (bancs, chaises), les installations de restauration (tables de pique-nique, buvettes, guinguettes, restaurants), les aménagements sportifs pour tous les âges selon les besoins spécifiques de chacun (individuels ou collectifs).

Sans rupture avec la ville, relié au fleuve avec prédominance de la nature
« Pas de clôture visibles », « Même aménagement que le parc André Citroën ».

Sur la base des réponses à la consultation citoyenne, ci-dessous des propositions d'aménagements pour les Docks de Saint-Ouen :

- Généralités
Tracé prenant en compte la cohabitation des activités bruyantes et en mouvement avec les aires de repos.
Multiplicité des lieux, évolution du paysage et de la végétation, créant des ambiances différentes : olfactive, visuelle, tactile, sans cloisonnement, sans grille.
- Equipements
Prolongement physique et visuel du parc vers la Seine.
Gardiens visibles (gardes champêtres ou police à cheval idem Courneuve) pour assurer une cohabitation harmonieuse.
- Nature
Présence de l'eau : bassins, fontaines.
Sauvage, planté d'arbres adultes.
Sans béton, cheminement naturel en stabilisé pour la promenade, revêtement approprié pour activités spécifiques (roller, vélos, tennis...).
Gestion écologique du parc : récupération des eaux, traitement des déchets, plantes complémentaires, etc.
- Culturel
En plein air : présence d'expositions temporaires, scène de concert, théâtre de verdure, cinéma plein air.

Les différents lieux/usages souhaités

Pelouses

Des espaces dégagés plantés de grands arbres adultes pour laisser une grande surface aux jeux, concerts, spectacles, repos, pique-nique, jeux, etc., où peut être prévue l'implantation d'une estrade mobile. D'autres pelouses plus petites avec clairières.

Présence de l'eau

- bassins qui permettent de faire naviguer des bateaux,
- bassins où vivent des poissons, des canards et des cygnes,
- fontaines, cascades , profiter du bruit de l'eau.

Promenades – itinéraire fléché

Parcours sauvages, ménageant les découvertes, en variant les atmosphères qui restent végétales. Le minéral vient en complémentarité pas en dominance. Sol naturel en stabilisé.

Un parcours de promenade peut permettre la tenue de manifestations temporaires, comme un marché de Noël, présentation d'activités, d'association, etc.

Un autre espace de promenade pourrait suivre un itinéraire à la découverte des différentes espèces d'arbres ou massifs plantés, arboretum, labyrinthe.

Un itinéraire peut comporter des supports en bois permettant l'exposition de panneaux découverte sur un thème, de panneaux d'artistes, de photos, etc.

Espaces de repos : coins lecture, tricots avec bancs confortables, chaises longues.

Équipement pique-nique : tables, bancs et tables de ping-pong, fontaine eau potable répartis à travers le parc et les berges, ne pas « entasser » comme au parc RER C.

L'espace de jeux pour enfants

Groupés (faciliter la surveillance des fratries) et différenciés par tranches d'âges. Toboggans, balançoires, marelles, araignées, cabanes, trampoline, guignols, manèges gratuits, pistes vélos pour les tous-petits.

Espaces de jeux pour adolescents et adultes

Foot, basket, hand ball, volley, murs d'escalade, rollers, skate, piste cyclable. La piste cyclable doit pouvoir servir aussi pour les rollers. Les jeunes demandent des espaces « à disposition » à utiliser librement. Ping-pong, pétanque, pelote basque.

Jardins familiaux

Maintien et préservation des jardins avec une surface identique ou plus grande. « Ils font partie du parc dont ils sont un élément caractéristique. Il faut les mettre en valeur. Ils ont une vocation pédagogique. » Leur site peut être un lieu d'animation dans le parc en relation avec la demande d'abeilles (ruches), d'une ferme pédagogique, de ballade en poneys. Jardins séparés par des allées permettant la promenade et l'ouverture vers le public.

Aménagements culturels

Théâtre (de verdure), cinéma et concerts en plein air, kiosque à musique.

Services

Location de vélos, restaurant, buvette, guinguettes, marchands ambulants, bornes Wifi, fontaines d'eau potable, sanitaires. La propreté et la sécurité sont des préoccupations fortes.

3.3. Les berges

Même demandes que pour le parc : nature (*promenade* 65%), arbres, fleurs. Des lieux de repos avec bancs confortables.

Les activités nautiques (*pêche, plage*), mais aussi les pistes cyclables sur les berges sont plébiscitées (57,4%).

Les espaces nautiques

Plage, barques, pédalos, ponton pour la pêche, belvédères, terrasses sur l'eau.

Les espaces de jeux pour adolescents et adultes

Espace pour rollers et skates. Piste cyclable distincte de la promenade piétonne.
Basket, foot, volley, mur d'escalade.

Les services

Location de vélos

Bateaux-bus, péniches-restaurant, guinguettes, marchands ambulants, péniche pédagogique, bornes Wifi, sanitaires, propreté, sécurité.

4. Annexes

1. Questionnaire vierge
2. Affiche (points de collecte)
3. Points de collecte
4. Détails de la saisie des questionnaires traités
5. Dessins des enfants des écoles de Saint-Ouen

Synthèse des réponses aux questions libres

657 questionnaires retournés, dont 561 comportant au moins 1 réponse libre et/ou autres.

Dans quel genre de parc aimez-vous aller ?	84 citations	12,8 %
---	--------------	--------

- Prairies, bois, le tout sans rappel incessant à la civilisation.
- De vrais coins naturels, loin des projets sophistiqués qui fleurissent aujourd'hui.
- Surtout pas d'allées bétonnées, on ne doit voir dans le parc que la nature, les cailloux, terre, l'herbe, les arbres et les fleurs, à Saint-Ouen, cela n'existe pas.

Quels aménagements pour les petits ?	95 citations	14,5 %
---	--------------	--------

- Bassins pour se baigner
- Trucs à escalader, manèges
- Ferme pédagogique

Quelles activités pour les grands ?	144 citations	21,9 %
--	---------------	--------

- Terrains foot, basket, rollers
- Vélos, trampoline, volley, Ping pong
- Aire pratique Art martiaux idem Buttes Chaumont

Pour se reposer, se promener, s'évader ?	68 citations	10,4 %
---	--------------	--------

- Une aire de promenade avec de nouvelles choses à découvrir.
- Des bancs décorés, des noisettes et des noix, un labyrinthe.
- Faire un endroit de paix et de tranquillité pour tout le monde.
- Chaises longues idem parc de la Courneuve.
- Jet d'eau pour les petits et les grands.

Pour manger, écouter ?	60 citations	9,1 %
-------------------------------	--------------	-------

- Bons restaurants comme au parc Montsouris et aux Tuileries.
- Des tonnelles et une bibliothèque itinérante.
- Buvettes, guinguettes styles rétro.
- Des tables pour manger, un coin pour pêcher.
- Une aire de pique-nique.

Il existe des jardins potagers familiaux à proximité du Château : quelle place faut-il leur accorder dans le futur projets Docks ?	333 citations	50,7 %
---	---------------	--------

- Laisser ces jardins potagers
- Intégration dans le paysage du parc
- Il faut les conserver ça fait partie du patrimoine de Saint-Ouen.
- Les intégrer et les développer pour que ce soit un lieu pédagogique.

Que voulez-vous pour les berges de Seine ?	110 citations	16,7 %
---	---------------	--------

- Par opposition aux parcs plutôt centrés sur les activités paisibles et familiales ou collectives (jeux ballons inévitables) les berges doivent être orientées sur les mouvements et plutôt sur des activités individuelles ou par petits groupes.

Autres remarques ?	130 citations	19,8 %
---------------------------	---------------	--------

- Nous avons besoin d'un parc très vite. Actuellement nos enfants ont seulement 3 hectares d'espace vert/hab.
- Faites un concours international, cela changera et donnera une autre image de Saint-ouen et du 93.
- Je souhaite que ce parc soit planté enfin d'arbres, de bosquets et de fleurs, pas de béton, des cabanes de jardins en bois.
- Conserver un lieu où l'on puisse avoir une ligne d'horizon, laisser balayer le regard sans être bloqué par les façades. La réflexion sur le fleuve, souvent mise en avant peut intégrer ces éléments.
- Ne pas oublier de pouvoir écouter l'eau qui coule : fontaines, ruisseaux, éléments indispensables à la vie.
- Ne pas trop rationaliser l'espace, laisser libre cour à l'imagination et à la rêverie.
- Un concours d'architecture.